

Image not found or type unknown



LICENCIEMENT POUR FAUTE GRAVE

Par **picaronny**, le **28/11/2008** à **09:05**

licencié sans préavis en date du 21/11/08 pour faute motif heures supplémentaires déclarées abusives, j'ai récolté des pièces attestant ma présence ainsi qu'un courrier de préméditation de licenciement, aussi je souhaiterai savoir qu'elles sont les démarches à suivre afin de pouvoir faire transformer mon licenciement pour faute en licenciement économique et si celui-ci est attaquable